

Casse à l'abattoir de La Motte : 250 kg de viande dérobes

L'abattoir de La Motte a été visité dans la nuit de samedi à dimanche. Quatre individus y ont dérobé plus de 250 kg de viande, qu'ils ont bien eu du mal à faire rentrer dans leur berline, partie coffre ouvert.

Niveau cambriolages, on est plus habitués aux vols de bijoux, numéraire ou bien matériel hi-fi. Celui survenu dans la nuit de samedi à dimanche à l'Abattoir de La Motte à Pusey défraie la chronique : quatre individus cagoulés, lampes frontales, y ont dérobé au bas mot 250 kg de viande.

Les faits se sont déroulés en l'espace de cinq minutes, peu après minuit, rapporte Maxime Gérardin, directeur du site, qui a tout vu grâce à la télésurveillance. Il a d'ailleurs été prévenu en direct de l'intrusion des individus dans son entreprise par la centrale d'alerte.

« Ils n'ont aucun scrupule »

« Ils ont fracturé la porte coulissante du quai. L'ont soulevée, ont mis une cale. Puis ils sont allés se servir dans le frigo », relate le chef



Les malfaiteurs ont emporté de beaux morceaux de boucher, dont deux déhanchés de 50 kg chacun. Photo d'illustration ER/Willy GRAFF

d'entreprise. Tandis que l'un patiente dehors, pour charger la voiture et faire le guet, les trois autres font des allers retours les bras remplis de beaux morceaux de boucher : deux déhanchés de

50 kg chacun – où se trouvent le faux-filet et les entrecôtes – mais aussi deux grands sacs de saucissons, des caissettes de 20-25 kg remplies de cuisses de bœuf déossées ou encore de morceaux

de veau.

Compte tenu du volume et de la quantité de marchandise embarquée, l'équipage est reparti coffre ouvert. « Culotté », commente Maxime Gérardin qui se dit « dégoûté » et « écoeuré ». « C'est facile de faire ça. Ils n'ont aucun scrupule. On se sent impuissant », confie le patron qui, il y a trois ans, avait déjà vécu exactement la même situation. Les malfaiteurs n'avaient pas été retrouvés.

3 000 € de préjudice

Reste à savoir ce que deviendra la viande : va-t-elle être proposée à des revendeurs ? À des boucheries ? Ou bien sera-t-elle simplement consommée par les voleurs et/ou leurs proches ? Une chose est sûre : « Ils venaient pour la viande. Ils ne sont pas allés à la boutique, où, de toute façon, on ne laisse pas d'argent vu la situation isolée du bâtiment. Ils sont allés directement au frigo », constate le gérant.

Ce dernier, qui estime le préjudice à 3 000 €, doit porter plainte à la gendarmerie ce lundi.

Eléonore TOURNIER